

être là l'ennui. Pourtant, c'est une question importante. Le parti conservateur-progressiste a voulu lui consacrer une des rares journées où les travaux de la Chambre sont laissés à notre choix. C'est que le parti conservateur-progressiste s'intéresse au bien à long terme des Canadiens, et pas simplement aux grands titres de demain ou aux votes de l'an prochain.

Des voix: Bravo!

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations du motionnaire. Bien que je partage dans une large mesure son opinion au sujet de l'importance des sciences et de la technologie, j'ai quelques doutes au sujet des preuves sur lesquelles reposent ses conclusions quant aux motifs tant du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie que du gouvernement lui-même.

En particulier, le député a mentionné uniquement les subventions au Programme pour l'avancement de la technologie industrielle à titre d'exemple de l'appui et de l'encouragement que ne fournit pas le gouvernement à la mise au point d'une technologie avancée au Canada. Parce que ces subventions sont à peu près les mêmes cette année que l'année dernière, il a conclu que tous les autres programmes avaient aussi subi une baisse. S'il examine les faits, que je lui fournirai volontiers plus tard, je pense qu'il conviendra que les conclusions qu'il a tirées sont fallacieuses.

Personne ne peut plus manquer de reconnaître l'importance de la science et de la technologie dans la vie canadienne, pour reprendre les termes de la motion, puisque nous en discutons aujourd'hui pendant la période réservée à l'opposition.

Dans le peu de temps qui m'est réservé, je ne saurais passer utilement en revue toutes les questions importantes qui se posent aujourd'hui à cet égard. Tout le temps prévu pour ce débat ne suffirait pas à exposer correctement les aspects scientifiques et technologiques, ne serait-ce que d'une seule question, par exemple, la production et la mise en œuvre de l'énergie. J'aborderai plutôt un ou deux sujets d'intérêt général qui préoccupent les milieux scientifiques et aussi, à en juger par le texte de la motion d'aujourd'hui, les députés de l'opposition.

J'entends poser assez régulièrement les trois questions suivantes. Allons-nous avoir une politique scientifique? Pourquoi le gouvernement assiste-t-il de moins en moins la recherche fondamentale? Qu'est-ce que fait le ministère des Sciences? Ces questions, je les ai entendu poser encore cet après-midi, en termes peut-être plus vagues. Elles sont liées, et j'espère par mes propos faire taire toute inquiétude.

La recherche d'une politique scientifique globale se pose depuis au moins deux décennies dans les milieux gouvernementaux du monde occidental. Notre gouvernement estime intuitivement, comme les autres, que s'il pouvait définir une politique scientifique unique, il faciliterait la solution de toutes sortes de problèmes d'application scientifique, par exemple, la pollution et la pénurie d'énergie.

Si cette idée d'un plan d'ensemble attire par sa simplicité, elle n'est malheureusement pas applicable. La politique scientifique n'a de sens qu'à partir du moment où on lui donne ses trois volets. Le premier est constitué par l'assistance à la science, c'est-à-dire l'assistance à l'acquisition des connaissances, et la formation de l'aptitude à la recherche et à la compréhension. Le deuxième est une

Science et technologie

politique en faveur de l'application du potentiel scientifique et technique, c'est-à-dire une politique tendant à un emploi intelligent, économique et bien organisé de nos moyens limités en fait de connaissances, de personnel formé et d'infrastructure scientifique. Troisièmement, la science en politique; c'est une expression que nous utilisons pour décrire l'apport des sciences à la mise au point de la politique générale au niveau stratégique.

J'estime qu'une partie de la confusion et de l'inquiétude au sujet de l'appui fourni aux sciences fondamentales provient du fait qu'on ne distingue pas entre les deux premiers types de politiques, soit la politique pour l'appui de la science et la politique pour son application.

Pour le savant qui s'occupe de la recherche pure à cause de sa propre curiosité, l'objectif visé est la connaissance, soit la science même. Pour celui qui se sert des sciences, qu'il s'agisse du gouvernement ou du secteur privé, les sciences sont un outil qu'on peut utiliser en même temps que d'autres outils pour atteindre des objectifs pratiques. Dans ce dernier cas, les sciences en soi ne sont pas l'objectif visé.

Le gouvernement fédéral appuie la recherche fondamentale à caractère spéculatif, d'abord, parce que cette recherche est essentielle pour maintenir notre capacité scientifique et renforcer notre système universitaire, deuxièmement, parce qu'elle contribue à l'accumulation mondiale de connaissances, dont nous profitons tous, et finalement, parce que, comme les arts, elle rehausse et enrichit la vie culturelle du pays.

A la longue, il y aura sans doute une relation de cause à effet entre cette recherche et les biens et services vendables. Cependant, on peut rarement prévoir à l'avance une telle relation. Il est difficile de prouver de façon précise que l'avenir social et économique du Canada dépend de la façon dont il appuie la science pure.

Les universités ont présenté des instances pour indiquer que le gouvernement n'appuie pas autant qu'avant la recherche fondamentale dans les universités et que, par conséquent, il permet une diminution de la capacité du Canada dans les sciences de base.

● (1540)

Certains critiques ont souligné que le budget de subventions du Conseil national des recherches du Canada n'augmentait plus aussi rapidement qu'autrefois et qu'à cause de l'effet de l'inflation sur le coût de la recherche, les chercheurs avaient de la difficulté à trouver l'aide dont ils avaient besoin.

Je reconnais que ces problèmes existent mais je crois que nous devons nous rappeler une ou deux choses.

Pendant les années soixante, les crédits du gouvernement fédéral à la recherche universitaire se sont accrues annuellement d'environ 20 p. 100 et ceux des provinces ont aussi augmenté. Maintenir ce rythme de croissance aurait entraîné de graves anomalies dans le secteur de l'enseignement et dans d'autres secteurs.

Lorsqu'il fut fondé en 1916, le Conseil national des recherches eut pour premier mandat la constitution d'un secteur scientifique solide au Canada, surtout dans les universités. On peut dire que cela a été la politique scientifique du Canada pendant la première moitié du siècle. Cette politique a eu beaucoup de succès et nous possédons maintenant des institutions et des écoles de sciences solidement établies, d'excellents laboratoires et appareils et une réputation enviable dans le monde scientifique international.